



PARCOURS CERTIFIANT : Certificat de Référent en stérilisation



PARCOURS CERTIFIANT : Certificat de Référent en stérilisation



Durée : 8 jours / 56 heures

Capacité d'accueil : 10

Arrêté du 22 juin 2001 relatif aux bonnes pratiques de pharmacie hospitalière. Toute fonction relative aux opérations de préparation des dispositifs médicaux stériles ne peut être remplie que par un personnel de compétence définie ayant bénéficié de la formation initiale et continue adéquates, déterminée, sur proposition du responsable du système permettant d'assurer la qualité, par le pharmacien, validée et enregistrée. Cette formation porte notamment sur la stérilisation, la conduite d'autoclave, le système permettant d'assurer la qualité en stérilisation, l'hygiène et la sécurité. Toute action de formation est consignée et conservée.

Objectifs

Obtention du Certificat - Sous réserve d'une moyenne de 60% des QCM. (sauf l'Habilitation à la conduite d'autoclaves)

Pour qui ?

Agent de stérilisation, Aide-Soignant, IDE, Cadre, Préparateur Pharmacie et Pharmacien

Pré-requis

Aucun

Méthodes pédagogiques

Programmes de formation régulièrement révisés et prenant en compte les évolutions scientifiques et réglementaires. Pédagogie active et participative (diaporamas spécifiques, alternances d'exposés, de mises en commun d'expériences et d'études de cas...).

Méthode d'évaluation

Évaluation de la qualité de la formation. Évaluation de l'acquisition des connaissances par QCM individuels pré et post-formation.

Les formations de ce parcours certifiant :



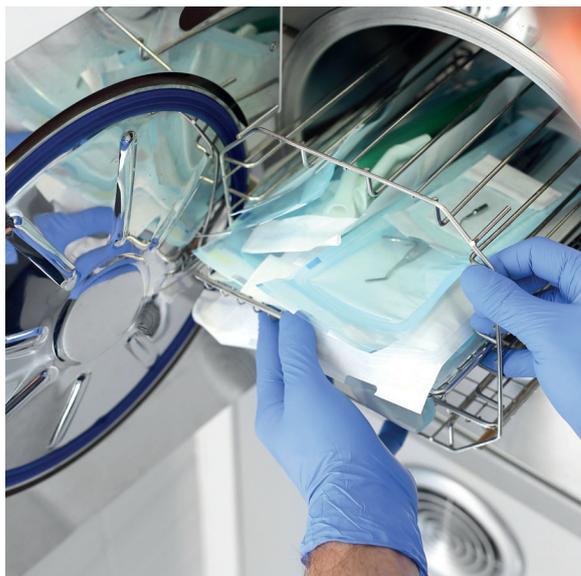
Développer l'assurance qualité en Stérilisation



Habilitation à la conduite d'autoclave : volet sécurité



Les Bonnes Pratiques de Stérilisation



Durée : 2 jours / 14 heures

Capacité d'accueil : 12

L'enseignement dispensé lors de cette session vise à apporter les connaissances nécessaires à la compréhension des enjeux de l'assurance qualité et à la mise en conformité avec les exigences réglementaires en endoscopie.

Objectifs

Être capable de comprendre et de respecter le dispositif d'assurance qualité de son service dans sa pratique quotidienne

Pour qui ?

Tous les personnels concernés par la stérilisation : - Pharmaciens, cadres et infirmiers du Service stérilisation - Cadre, IDE et AS de bloc opératoire. - Responsables d'assurance qualité...

Pré-requis

Pas de prérequis

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active et participative (diaporamas spécifiques, alternances d'exposés, de mises en commun d'expériences et d'études de cas...).

Méthode d'évaluation

Évaluation de la qualité de la formation. Evaluation des acquis par QCM individuels pré et post-formation.

Programme de formation

1 La qualité en stérilisation :

le concept qualité – réglementation et référentiels – vocabulaire associé à la qualité – rôle du personnel

2 Connaissance des documents qualité :

architecture documentaire – manuel qualité – procédures et autres documents – contribution du personnel aux révisions

3 Surveillance de la qualité :

les différents niveaux de contrôles – traitement des non-conformités – mesures préventives et correctives – autoévaluation et audits

4 Enregistrements :

obligations et responsabilité – support d'enregistrements – traçabilité

5 Synthèse :

participation à l'amélioration continue de la qualité



Durée : 1 jours / 7 heures

Capacité d'accueil : 12

La stérilisation est une phase importante du traitement des matériels qui ne souffre aucune improvisation. L'utilisation des stérilisateur à vapeur d'eau (autoclave) présente des risques qui, outre l'atteinte à l'intégrité physique des agents dans les cas les plus graves, peut remettre en cause la qualité même du travail accompli et annihiler l'intégrité du procédé à travers les opérations suivantes. L'habilitation à la conduite d'autoclave permet à l'employeur de s'assurer que le personnel titulaire a acquis et compris l'ensemble des informations nécessaires à la qualité et la sécurité de cette opération cruciale.

Pour qui ?

Encadrement, personnel de maintenance et personnel chargé, même temporairement, de la conduite d'équipements à vapeur.

Pré-requis

Pas de prérequis

Objectifs

Connaître les principes de fonctionnement et être capable d'assurer l'utilisation sans risque et la surveillance des stérilisateur à vapeur d'eau conformément aux règles de bonnes pratiques et à la réglementation. Rappel : Arrêté du 15 mars 2000, Art. 8 «Le personnel chargé de la conduite d'équipements sous pression doit être informé et compétent pour surveiller et prendre toute initiative nécessaire à leur exploitation sans danger. Pour les équipements sous pression répondant aux critères de l'article 15 (paragraphe 1) du présent arrêté, ce personnel doit être formellement reconnu apte à cette conduite par leur exploitant et périodiquement confirmé dans cette fonction.»

Méthode d'évaluation

Évaluation de la qualité de la formation. Évaluation des acquis par QCM individuels pré et post-formation.

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active et participative (diaporamas spécifiques, alternances d'exposés, de mises en commun d'expériences et d'études de cas...).

Programme de formation

1 Les stérilisateur à vapeur d'eau :

différents types et risques associés – réglementation et normes – divers usages (usages : pharmaceutique, hospitalier, alimentaire...) – principe de fonctionnement

2 Fiabilité mécanique :

vocabulaire associé – vapeur et pression – marquages et timbrage – rôle des soupapes et autres accessoires de sécurité – état des soudures, des portes, des joints... (dont présentation d'un film de visualisation des principaux organes)

3 Environnement thermique :

températures de façade, de charge... – isolation des canalisations – atmosphère de travail – système d'évacuation de la vapeur – risques connexes...

4 Organisation de la prévention :

documentation et consignes – contrôles et dispositifs de réglage, de signalisation... – qualification et formation du personnel «conducteur d'autoclave» – matériovigilance

5 Synthèse et évaluation :

QCM post-formation – obtention du certificat d'aptitude à la conduite d'autoclave sous réserve d'une note finale égale ou supérieure à 8/10. Habilitation valable 3 ans.



Durée : 3 jours / 21 heures

Capacité d'accueil : 12

Après une réflexion sur les infections nosocomiales et sur la finalité de la stérilisation, l'enseignement dispensé vise à faire connaître aux stagiaires les conditions nécessaires au déroulement d'un processus de stérilisation conforme aux Bonnes Pratiques de Stérilisation (BPS) et s'inscrivant dans un système d'Assurance de la Qualité tel que décrit dans les Bonnes Pratiques de Pharmacie Hospitalière (BPPH).

Objectifs

Comprendre les enjeux de la stérilisation et être capable d'appliquer les Bonnes Pratiques de Stérilisation.

Pour qui ?

Ensemble du personnel intéressé par la stérilisation.

Pré-requis

Pas de prérequis

Méthode d'évaluation

Évaluation de la qualité de la formation. Évaluation des acquis par QCM individuels pré et post-formation.

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active et participative (diaporamas spécifiques, alternances d'exposés, de mises en commun d'expériences et d'études de cas...).

Programme de formation

1 La stérilisation en établissement de santé :

risque infectieux et prévention – but de la stérilisation – obligations et recommandations – BPS, BPPH et assurance qualité.

2 Les différents procédés de traitement :

exigences requises – procédés de désinfection poussée à froid... – procédés de stérilisation physiques et chimiques – intérêt de la vapeur d'eau.

3 Les autoclaves à vapeur d'eau :

principe de fonctionnement et production de vapeur – caractéristiques techniques des appareils – entretien et matériel associé.

4 Préparation des dispositifs médicaux :

prédésinfection et lavages – contrôles et traitements spécifiques – conditionnement.

5 Opérations de stérilisation :

stérilisation des charges – contrôles – étiquetage, péremption, traçabilité.

6 L'après stérilisation :

stockage sur le lieu de stérilisation – distribution et transport – stockage dans les unités de soins – entretien des locaux.

7 Personnel affecté à la stérilisation :

traitement des mains – tenue vestimentaire – adaptation au poste.

8 Synthèse



Responsable commerciale
Paula SIMOES
06 11 22 63 13
p.simoes@cerfha.fr

02.38.21.30.70
contact@cerfha.fr
www.cerfha.fr

Immeuble Val de Loire 4 passage de la Râpe 45000 Orléans